

■ **Société Immobilière Beaumont-Centre S.A. en liquidation**, à Fribourg, exploitation de l'immeuble art. 10226 de Fribourg, la location à ses propres actionnaires des appartements et garages existant dans ledit immeuble, etc. (FOSC du 04.05.2004, p. 6). Par ordonnance du 05.04.2004, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.  
Journal no 4512 du 15.10.2004  
(02501360 / CH-217.0.130.797-8)